

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DU 22 JUIN 2017 DE JEAN-LUC DURAND SUR LES CAUSES DE LA REVOLUTION FRANCAISE



COLLECTIF CITOYEN DE MIONS
7-9 allée du Château, 69780 MIONS

La Révolution Française est l'évènement fondateur de notre société, qui nous a fait basculer de l'ancien régime à l'ère actuelle. Dans l'ouvrage « Les trente jours qui ont fait la France », trois sont consacrés à cette période : le 14 juillet 1789, la chute du roi et le 9 thermidor. On pourrait y ajouter la chute de TURGOT et la fuite à VARENNES. Nous conviendrons, pour ne pas compliquer, de comprendre la Révolution entre le 5 mai 1789 et le 27 juillet 1794 (9 thermidor an III).

Il faut d'emblée évoquer les éléments déterminants dans la genèse de la Révolution.

1) LA RELIGION : pour Joseph De Maistre, porte-parole de la contre révolution, tout individu a une mission à remplir ; il en est de même pour les nations. La France, fille aînée de l'église, se doit de propager la religion catholique. Aussi la Révolution est l'œuvre de Satan, d'où le châtement mérité de notre pays. Il est de fait que la religion joue un rôle important dans le déroulement des évènements. On assiste au XVIII^e siècle à une déchristianisation considérable, avec abandon des pratiques pour une pensée rationnelle. De plus, l'athéisme généralisé du haut clergé et sa conduite souvent scandaleuse aggravent le phénomène. Du coup, on assiste à une désacralisation progressive du roi qui sera de moins en moins considéré comme le représentant de Dieu sur terre, et donc de moins en moins nécessaire.

2) LA REVOLUTION est une violence qui répond à une autre violence et à des injustices :

*Injustice pour la bourgeoisie, créatrice des richesses et qui est bloquée dans sa roture par les deux ordres privilégiés. L'« ascenseur social » ne fonctionne pas et l'accession aux fonctions supérieures (l'armée en particulier) impossible

*Injustices multiples pour le peuple qui vit dans des conditions de pauvreté et de précarité inacceptables.

3) L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL. Un peu partout ont lieu des troubles et des émeutes : Mexique, Danemark, Suède, Autriche, Russie... Deux exemples sont très significatifs :

*La Corse. Elle est génoise et sera vendue à la France en 1768. En 1755, Pascal PAOLI prend la tête d'une insurrection et proclame l'indépendance de l'île. Une constitution sera rédigée par un certain Jean-Jacques ROUSSEAU.

*La guerre d'indépendance de l'Amérique. Les français y participent (LA FAYETTE !) sous le couvert de VERGENNES, grand réactionnaire, mais encore plus grand anglophobe. Cette aventure va plomber encore plus les finances du pays.

4) LE CONTEXTE LOCAL : un bouillonnement agite toutes les régions françaises. Près de nous, à Grenoble, la journée des tuiles, le 7 juin 1788 est très symptomatique. Le parlement est évacué par l'armée et le peuple prend faits et causes (provisoirement...) pour lui. IL monte sur les toits et jette des tuiles sur les militaires qui se retirent, laissant le champ libre à une assemblée de se réunir au château de VIZILLE. MOUNIER et BARNAVE vont s'y distinguer, en particulier en rédigeant le préambule de la Déclaration Des Droits De L'Homme.

4) L'ENVIRONNEMENT INTELLECTUEL lié à l'Encyclopédie bouleverse les modes de pensée. En 1788 la presse foisonne : 33 titres paraissent ; s'ouvrent des salons, des cafés où la parole se libère. On lit beaucoup ; des bibliothèques s'ouvrent et louent des livres (parfois en morceaux !). Trois intellectuels se dégagent : VOLTAIRE (apôtre et martyr du droit, symbole de la liberté), ROUSSEAU (il fonde le

droit, symbole de l'égalité) et MONTESQUIEU (qui écrit le droit, symbole de la fraternité). Parait également le livre de l'abbé SIEYES « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? Rien. Que doit-il être, tout ». C'est un best-seller qui fait grand bruit

5) L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE. C'est une escroquerie montée par Me de la MOTTE, descendante d'Henri II (donc une Valois) qui implique le cardinal de ROHAN pour l'achat d'un bijou faramineux (estimé à 1,8 M de livres, soit environ 54 M d'€) soit disant pour servir d'intermédiaire pour le compte de la reine. ROHAN signe des traites au nom de la reine et Me de la MOTTE escamote le bijou qu'elle revendra en pièces détachées. L'affaire éclate quand les joaillers viennent chez Marie-Antoinette réclamer la première traite. Furieux, le roi fait arrêter le cardinal, lequel jugé sera acquitté. Le scandale fut énorme et la royauté encore plus discrédité.

6) LA CRISE FINANCIERE. Déjà un peu ancienne, elle atteint un paroxysme en 1789. Le dernier budget connu fait état de 475 M de livres de recettes pour 629 M de dépenses, la dette cumulée atteignant 4 milliards de livres. L'état est au bord de la banqueroute, ce qui rendra nécessaire la convocation des états généraux.

6) LA PERSONNALITE DE LOUIS XVI : inconséquent et aboulique (= sans volonté politique ni constance), il accumule les sottises :

*Il commence par renvoyer les grands ministres de LOUIS XV (l'abbé TERAY et MAUPEOU surtout) qui étaient aptes à résoudre les problèmes, avec pour conséquence le rappel des parlements que LOUIS XV avait muselé, et qui seront ses premiers adversaires.

*Il lâche et renvoie TURGOT qui voulait réformer les finances en créant une « Subvention Territoriale », impôt payable par les trois ordres.

*Il lâche et renvoie CALONNE, probablement le dernier recours de la monarchie, qui, après une première phase de dépenses somptuaires pour les grands (les frères du roi Arbois et Provence, la reine, Me de Polignac...), voulut reprendre le projet de TURGOT en s'appuyant sur une Assemblée des Notables. Le non soutien du roi aboutit à un échec.

7) UNE RELATIVE CRISE ECONOMIQUE toucha la France dans ces années 1787/1788. Une très mauvaise récolte provoqua une crise frumentaire. Pour un ouvrier, le pain était la base de l'alimentation, engloutissant 50 p. cent du salaire. L'enchérissement du prix du pain pouvait aller jusqu'à absorber 100 p. cent de ce salaire. C'est ce qui arriva en juillet 1789.

Nous arrivons au 5 mai 1789 :

C'EST LA PREMIERE REVOLUTION :

Les Etats Généraux se réunissent à Versailles ; les trois ordres sont séparés, mais le Tiers Etat a obtenu le doublement de ses représentants. D'emblée, il « ouvre le bal » par un coup de génie en demandant la vérification en commun des pouvoirs, ce qui, ipso facto, faisait se mélanger les trois ordres. La noblesse et le clergé, sentant le piège refusent, mais en trois jours il va donner une impulsion irrésistible à la Révolution :

*Le 17 juin, il se constitue en Assemblée Nationale en invitant les deux autres ordres à le rejoindre. Y répondent favorablement une partie du clergé et les nobles libéraux.

*Le 20 juin a lieu le « Serment du Jeu de Paume », au terme duquel les députés jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au pays.

*Le 23 juin se tient une séance royale. Louis XVI vient en personne pour signifier aux députés que leurs décisions sont cassées et qu'ils doivent évacuer. La réponse fut sans ambages : de BAILLY d'abord (astronome réputé, il sera le 1^o maire de Paris) : « L'Assemblée est l'émanation du peuple et n'a pas d'ordres à recevoir du roi ! », et de MIRABEAU ensuite : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous ne partirons que par la force des baïonnettes ».

Tout ceci ne fut possible que par la détermination et les capacités du Tiers Etat à affronter directement le roi, également en raison du manque d'homogénéité des deux autres ordres

***la noblesse se divisait en libéraux (la minorité) et conservateurs (la majorité)**

***pour le clergé, 200 curés, finalement très proches du Tiers Etat, faisaient face à une centaine de prélats habituellement originaires de la noblesse ;**

LA SECONDE REVOLUTION .

Le 30 septembre 1791, l'Assemblée Nationale, qui était devenue Constituante se dissout pour l'élection d'une Législative. Il avait été décidé par les constituants de ne pas pouvoir briguer un second mandat pour la future assemblée. Cette Législative sera le cadre de la « 2° révolution » qui culminera le 20 septembre 1792 avec la destitution du roi, la proclamation de l'an I de la république, curieusement sans que la première République ne soit jamais officiellement proclamée. Il faut retenir 4 évènements essentiels dans l'avènement de cette république :

1) La mort de MIRABEAU. Il jouait un double jeu : révolutionnaire, il avait aussi partie liée avec la monarchie (ses soucis financiers récurrents expliquent en partie la chose), et stipendié par Louis XVI, il était chargé de stopper la révolution. Il était probablement le seul homme qui, par son charisme, pouvait y arriver.

2) La fuite du roi à VARENNES. Le 21 juin 1791, le roi et sa famille désertent, sont arrêtés à Varennes et ramenés aux Tuileries. Cette trahison consomme la rupture entre le roi et son peuple.

3) La fusillade du Champ de Mars. Le 17 juillet 1791, une manifestation pacifique réclame de statuer sur le sort du roi. La troupe tire sur les manifestants, tuant des dizaines de personnes.

4) Les députés, en accord avec le roi, déclarent la guerre à l'Autriche, en réalité contre toute l'Europe. Parallèlement, la bourgeoisie essaye de sauver la royauté et d'arrêter le processus révolutionnaire. La réponse populaire, violente, fut la destitution du roi, les massacres de septembre (= massacres de prisonniers réputés ou supposés contre- révolutionnaires) et le procès du roi.

LA TROISIEME REVOLUTION.

Elle peut être datée du 5 septembre 1793, date du début de la terreur, et qui aboutit à partir du 10 juin 1794 à la Grande Terreur qui trouvera son terme le 27 juillet 1794 (9 thermidor) par la chute de ROBESPIERRE. Cette grande terreur reste une tache sur la révolution, car inexcusable dans ses excès. Comment l'expliquer ? N'est-ce qu'une violence répondant à une autre violence contre le peuple ? Les accusés se voyaient jugés sans témoins ni avocats, donc sans possibilité de défense. La sanction était duale : l'acquiescement ou la mort, et la sentence immédiatement exécutée.

Pour comprendre, et non excuser cette violence, il faut tout de même rappeler que la France était aux abois : guerre extérieure contre l'Europe (heureusement assez peu solidaire), guerre de Vendée, enfin guerre civile, 60 départements sur 83 étant en rébellion.

Un mot enfin sur ROBESPIERRE accusé souvent d'avoir été le dictateur responsable de tous les maux. Il est à l'origine de la fête de l'Etre Suprême, et il fait voter en juin une loi assez surréaliste : cette loi proclame l'immortalité de l'âme et l'existence d'un être suprême. Il est pendant toute cette période difficile membre, parmi 11 autres, du Comité de Salut Public, dont les décisions sont cosignées par les autres membres (il en sera de plus souvent absent). La veille de son arrestation, il est empêché de prendre la parole à la Convention par TALLIEN puis COLLOT D'HERBOIS. Le jour de son arrestation, il est conduit en prison où on le libère en lui demandant de prendre la tête d'une insurrection devant renverser le Convention et de signer la pétition allant dans ce sens. Il refuse l'un et l'autre, se voulant légaliste et démocrate jusqu'au bout, tout en n'ignorant pas les conséquences de cette position. Peut-on encore parler de dictateur ?

EN CONCLUSION, qu'il soit rendu hommage à ces révolutionnaires, « hommes de la liberté » pour Claude MANCERON, qui à partir des Etats Généraux, vont se constituer en Assemblée Nationale, puis en Assemblée constituante, renverser le vieil ordre monarchique pour établir une République. La terreur, pour inexcusable qu'elle soit sur le fond, ne peut pas occulter tout le reste

“ Les Rendez-vous de l'Histoire ”

Les causes de la Révolution Française !



Intervenant :
Jean-luc DURAND

Entrée **LIBRE**

Jeudi **22** juin 2017
à 19h30

RESTAURANT " LE QUAI GOURMAND "

7 Rue Galilée, 69800 Saint-Priest

Possibilité de Restauration sur place sur réservation

avant le 16 juin : ☎ 04 78 20 89 13

www.collectifcitoyenmion.pagesperso-orange.fr

